

01.02.2007 – 13:23 Uhr

5e révision de l'AI Le Comité de l'USS décide à l'unanimité de recommander le NON

Berne (ots) -

Lors de sa réunion du 31 janvier 2007, le Comité de l'USS a décidé à l'unanimité de recommander le NON à la 5e révision de l'AI. Si l'USS n'avait en son temps pas pris d'engagement concernant l'aboutissement du référendum, elle n'aurait cessé de confirmer qu'elle rejetait cette révision unilatérale.

Les raisons suivantes ont présidé à sa décision :

- Cette 5e révision de l'AI est synonyme de démantèlement social, principalement sur le dos des plus faibles. La suppression des rentes complémentaires courantes viole tout spécialement des principes élémentaires.
- Les mesures d'intégration proposées vont certes dans la bonne direction. Mais en l'absence d'obligation pour les employeurs de s'engager activement pour cette intégration et de mettre à disposition des emplois destinés à la réadaptation de personnes handicapées, elles échoueront.

Malgré la situation financière catastrophique de l'AI, le parlement fédéral a exigé un sacrifice unilatéral des assuré(e)s, renvoyant à plus tard le financement additionnel dont l'AI a un urgent besoin.

Colette Nova (031/377 01 24), secrétaire dirigeante en charge de la sécurité sociale et Ewald Ackermann (031/377 01 09), rédacteur alémanique, se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100523855> abgerufen werden.